



COMITÉ DE QUARTIER N°2
Bords de Marne – Coteaux Nord

COMPTE RENDU RÉUNION DU 26 MARS 2018

Étaient présents :

Monsieur Serge ORÉAL (Président du bureau), Madame Anne ABILE-GAL, Monsieur Pascal BOIRET, Monsieur Didier BOUKOBZA, Madame Murielle CYPRIEN, Monsieur Stéphane DUBOIS, Monsieur Claude GEVAUDAN, Madame Félicia BOISNE-NOC, Monsieur Matthieu LECHOWSKI, Madame Sophie LEMONNIER, Madame Paulette LEQUESNE, Monsieur Stéphane ROUX, Madame Sylvie VIVIAND et Madame Josy TOP (Service Démocratie Locale)

Invité : Monsieur Francis DUMÉE

Excusés : Monsieur Philippe CYPRIEN, Madame Thérèse CHARVIN-TRANCHESSEC, Monsieur François MICHAUD et Madame Peggy PERREIRA

Secrétaires de séance : Monsieur Claude GEVAUDAN et Madame Paulette LEQUESNE

THEMATIQUES ABORDEES

- 1/ Mise à jour des membres du bureau
- 2/ Point sur les événements récents
- 3/ Prévisions et projets 2018 : propositions à discuter
- 4/ Questions diverses.

Mise à jour des membres du bureau

Discussion autour des présences et absences des membres des bureaux. Certaines personnes sont démissionnaires (déménagement, travail éloigné, famille etc...). Il est convenu avec les membres du bureau que les services de la mairie contacteront les personnes absentes qui ne se sont pas manifestées pour déterminer leur positionnement quant à leur engagement.

Le cas échéant il pourra être fait appel à de nouveaux membres, notamment aux personnes qui s'étaient portées volontaires et qui sont sur une liste d'attente.

2/ Point sur les évènements récents

- **Crues et inondations**

Envisagez-vous de faire un bilan type retour d'expérience publié dans le Magazine périodique de Chennevières sur les crues que les riverains sinistrés des bords de Marne viennent de vivre et revivre afin de préparer la prochaine car avec 2 crues importantes en 2 ans on peut raisonnablement penser qu'une troisième pourrait arriver?

Il est émis par les membres du bureau l'idée de créer un blog inter-habitants où chacun pourra, s'il le juge nécessaire, faire part de son expérience vécue pendant cette crue afin de tenter de dégager la conduite pratique à tenir en zone inondable de façon permanente, en situation de crue annoncée, pendant et après la crue, et d'échanger efficacement.

Des questions se posent inévitablement :

- A quoi correspondent les nombres qui sont communiqués par SMS, (niveau?) 21, 22,23 ? Pourriez- vous démystifier ce nombre pour les riverains situés en zone inondable ? A partir de quel nombre doit-on se considérer en alerte et à partir de quel autre les habitations sont-elles dans l'eau et dans quels délais ?

[Ce chiffre indique sans virgule le nombre de mètres. Par exemple pour 21 il faut lire 2,10 mètres. Toutes les informations utiles sont communiquées au jour le jour à la population.](#)

- Comment sont alertées voir évacuées les personnes âgées et à mobilité réduite? La mairie a-t-elle une liste de toutes ces personnes?

[Le CCAS dispose d'une liste des personnes âgées et à mobilité réduite. Chaque jour en période de crue de l'aide est systématiquement proposée et si besoin un hébergement pour plusieurs personnes est également prévu.](#)

- Y a-t-il un niveau à partir duquel les réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, de télécommunication sont coupés et quelles sont les zones concernées?

Il est signalé la présence de tableaux (point de livraison, comptage borniers électriques, gaz, électricité) accessibles depuis la voie publique et installés en zone inondable. Des transformateurs haute tension sont également installés en zone inondable ainsi que le collecteur de relevage des eaux usées rue de Champigny. Il semble important que soit effectué un inventaire exhaustif de ces cas afin qu'ils soient officiellement transmis aux fournisseurs (ERDF, ENEDIS, GDF, Orange, etc..).

[Les entreprises et institutions concernées procèdent en temps de crues à des vérifications, voire des coupures le cas échéant, pour assurer la sécurité. Elles peuvent couper préventivement les réseaux et en assurent le rétablissement. La Préfecture, le Département, la Mairie, les services de secours et les opérateurs réseaux travaillent ardemment et ensemble durant ces périodes particulièrement difficiles.](#)

- Quels sont à priori les mesures à prendre par les riverains ou nonen fonction des différents niveaux..?

[Malgré tous les efforts déployés, les autorités ne peuvent empêcher les inondations et il est rappelé aux citoyens les règles de base : se préparer en amont, connaître les consignes de sécurité et les respecter, être solidaires et le plus autonome possible \(cf. IAU\).](#)

Avant l'alerte, les riverains peuvent soit contacter les services de la Mairie, soit consulter le site de l'IAU- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme : iau-idf.fr
Une information quotidienne est délivrée par la Ville aux riverains tant par le service communication que par la présence des équipes techniques et des élus qui se rendent sur place et visitent les foyers concernés. Les habitants doivent également en prévision penser à des solutions de relogement temporaire (amis, famille et actions municipales), prévoir un kit d'urgence à emporter en cas d'évacuation et se renseigner sur les besoins éventuels des proches et voisins vulnérables. La solidarité entre proches et voisins doit être activée.

-Comment est gérée la cellule de crise municipale, numéros d'appel d'urgence, d'organisation pour l'inscription et le contrôle du bénévolat?

Le numéro d'urgence d'astreinte étant réservé aux problèmes généraux de la commune, un numéro d'appel d'urgence dédié aux crues est à l'étude afin d'améliorer la réactivité en cas d'appel urgent pour ce cas. La Mairie et les services techniques assurent bien entendu une astreinte et reçoivent tous les appels téléphoniques.

- En cas d'évacuation des habitations où est le (ou les) points de rassemblement, d'hébergement provisoire et autre?

La Mairie organise des solutions d'hébergement temporaire pour les personnes qui en ont besoin.

Il est évoqué également le rôle non joué par le clapet (entre Seine et Marne) renouvelé et non réceptionné à Joinville

La vanne secteur de Joinville-le-Pont a connu des difficultés de fonctionnement mais il nous a été assuré par les services compétents que dorénavant elle était en état de marche.

- **Neige**

Le sablage de nos rues a été bien effectué à plusieurs reprises dans notre quartier. Ce qui nous a semblé dangereux, c'est dans la rue de Champigny les bords de trottoir des ralentisseurs qui disparaissant sont moins visibles sous la neige et ont certainement provoqués de nombreux dégâts sur des véhicules.

Les panneaux indiquant le passage à droite ou à gauche de la chaussée permet une conduite normale. Aucun dégât n'a été signalé.

Le pont de Chennevières a été nettoyé et bien sablé côté Saint Maur et pas côté Chennevières et pourtant ce lieu a été très fréquenté avec les difficultés de circulation. Les rampes d'accès au passage supérieur du pont étaient très glissantes.

Les services techniques ont assuré dans un premier temps les artères principales et le pont a été nettoyé en suivant.

Un car bloqué en travers rue du pont aurait mobilisé les services de voirie dédiés au déneigement et sablage.

Effectivement un car a été bloqué dans cette rue. Les services de police et les services techniques ont travaillé tard dans la nuit. Le trafic routier ce jour-là a paralysé la circulation dans la ville mais également dans les villes voisines.

Par ailleurs il est demandé que des bacs à sable soient disposés comme auparavant de part et d'autre des rampes d'accès au pont coté Chennevières pour faciliter

l'opération aussi bien sur la rue que sur les trottoirs qui à cet endroit présentent une forte pente.

Les services de la ville se chargent du sablage sur les voies publiques. En ce qui concerne les parcelles privées, le sablage incombe aux propriétaires. Les bacs à sable sont jugés dangereux pour le passage des piétons par les services compétents.

- **Aménagements rue de Champigny**

L'objectif est atteint puisque ce dispositif ralentit la vitesse moyenne de circulation mais à quel prix. Avons-nous un bilan du coût d'exploitation de ce système car les poteaux sont souvent tordus, les panneaux à terre et on voit en permanence du personnel réparer... sans compter les dégâts aux véhicules payés par les assurances donc indirectement par nous.

Ces travaux ont été réalisés par le Conseil Départemental, compétent sur cette route.

Le panneau chevron situé de part et d'autre de chaque obstacle aurait avantage à être descendu d'une vingtaine de centimètres car il provoque actuellement une perte de visibilité (angle mort sur la file opposée).

Les hauteurs des panneaux sont réglementées. Les descendre empêcherait les conducteurs d'avoir une visibilité suffisante pour conduire en toute sécurité. Rappelons que cette voie est limitée à 30.

Il est également signalé des passages à vive allure (auto, moto) à certaines heures. Les contrôles de vitesse sont trop peu fréquents. Ne pourrait-on pas enregistrer les vitesses excessives sur une période (1mois par ex.).

Ces contrôles existent déjà et une nouvelle demande est adressée à la police municipale.

- **Travaux et voirie**

Ecole Corot : le projet progresse, premier coup de pioche en 2019

Réflexion sur le stationnement en centre-ville.

Une étude est en cours de finalité et une nouvelle réglementation du stationnement en centre-ville sera mise en place avant l'été.

Le développement sur les emprises se fait à partir de la zone tour hertzienne/RD4, où ALTIVAL passera en premier.

- **Eclairage et réseaux**

Existe-t-il un plan pour le renouvellement de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux?

Un plan 2018/2024 concerne entre autre l'enfouissement des réseaux, le renouvellement de l'éclairage public, suivant 4 types de luminaires, adapté au lieu à éclairer.

Le réseau de télécommunication cuivre est vieillissant, où en est la création du réseau fibre, a-t-on des informations ?

La fibre : 20 armoires sont posées. On est en attente de l'armoire centrale, des fourreaux en attente sont posés chaque fois que des travaux de voirie sont réalisés, la

contrainte vis-à-vis de l'opérateur pour aller plus vite, n'est pas simple à rendre efficiente.

- **Transports**

Que devient le projet de prolongement de la ligne 108?

La ligne 108 va être prolongée en direction du Château de Vincennes et de la porte Dorée, mais rien dans l'immédiat pour les bords de Marne, ni côté Sucy, ni côté Champigny...? Un des points fort de convergence est la gare RER et la non desserte des bords de Marne oblige à utiliser un véhicule particulier (auto, vélo, moto,...) ce qui n'est pas cohérent avec le programme d'utilisation prioritaire pour tous des transports en commun. Pourrait-on faire inscrire ce projet dans le maillage routier du Grand Paris ?

La Municipalité travaille sur ce sujet avec IDF Mobilités (ancien STIF), la RATP et TRANSDEV (Situs) dans le cadre de l'amélioration de la desserte des bus sur la ville. Ce sujet reste l'un des points phares de la demande de la ville dans ce dossier.

Pourrait-on avoir un plan du réseau de transports de Chennevières avec les lignes, les tarifs et les horaires avec diffusion sur le magazine de notre commune pour répondre directement aux nombreuses questions posées à ce sujet notamment les variations d'horaires de la ligne 8 ?

Des plans (fournis par TRANSDEV) sont à disposition à l'accueil de la Mairie. Tous les renseignements utiles sont disponibles sur leur site : www.transdev-idf.com

- **Nettoyage des rues**

Pourrait-on avoir un planning du nettoyage des rues comme celui d'enlèvement des déchets ménagers car d'après des riverains il est devenu très irrégulier. Par ex. rue du Port qui boucle avec la rue de la Marne: il y a eu des nettoyages rapprochés en septembre octobre et après la chute des feuilles plus rien jusqu'en janvier ou février... Les services de nettoiement procèdent au nettoyage de la ville dans son ensemble.

Un parcours en commun de nos rues serait-il possible pour voir ensemble les points à améliorer ?

Un parcours sera programmé avec Mme Courtois (Adjointe à la Démocratie Locale) avec les habitants du quartier intéressés.

- **Enlèvement des déchets ménagers**

L'enlèvement en plusieurs passages pas toujours réguliers (lundi déchets ménagers, vendredi verre, plastiques) ne favorise pas le dégagement des trottoirs surtout lorsqu'ils sont étroits.

Ne peut-on pas faire un bilan et revoir le cahier des charges de ce service qui ne répond pas entre autre aux attentes des personnes qui travaillent?

Le ramassage des déchets organisé par le territoire GPSEA-Grand Paris Sud Est Avenir est effectué de manière régulière. Le calendrier de collecte est également disponible à l'accueil de la mairie, sur le site web de la ville et sur www.sudestavenir.fr ainsi qu'au N° VERT 0 800 099 719 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Les différentes villes appartenant au Territoire travaillent régulièrement avec le GPSEA pour améliorer les services. Toutefois, il est bon de rappeler aux riverains de rentrer leur container (au plus tard le soir même) après qu'ils aient été vidés.

- **Circulations et incivilités sur les berges privées**

Un texte de loi sur l'eau étend le droit de passage sur la servitude de Marchepied à tous les piétons. De nombreux accès aux berges canavéroises restent encore privés...Inévitablement des faits et incivilités se sont produits et pourraient dégénérer plus gravement encore, car il y a eu des actes de violence, certains viennent occuper les lieux l'espace public mais aussi privé (hors servitude de marchepied...) sans le savoir. Il est demandé à Mr le Maire d'intervenir sur ce problème qui concerne désormais la sécurité publique en :

- repositionnant des panneaux et y mettre un texte en rapport avec celui de 2006 sur la loi sur l'eau indiquant clairement les droits et devoirs de chacun,
- prévoyant des rondes de police

Cette demande est transmise aux services techniques.

Prévisions et projets 2018 : propositions à discuter

Les représentants de la Mairie souhaitent que les membres du Comité se prennent en main pour organiser, dynamiser des actions.

Projet du 2 juin

La Mairie a proposé de profiter de la journée du développement durable pour mettre en relation les différents comités de quartier et tenter de créer du lien à travers des ateliers créatifs sur le thème du recyclage, animés par les membres des bureaux. Une collecte de bouchons sera également organisée par Comité de quartier. Ils seront ensuite donnés à l'association « Un bouchon, une Espérance ».

Des échanges en ce sens ont lieu et le service de la Démocratie Locale propose de réunir tous les membres des différents bureaux le 16 mai prochain pour préparer tous ensemble cette journée festive, sous la forme d'un verre de l'amitié.

Questions diverses

Projet d'épicerie sociale et solidaire : où en est-on ?

Ce projet est piloté par Madame Courtois (Adjointe à la Démocratie Locale) reposant sur le bénévolat (appel à candidatures) dont l'ouverture est programmée au 3ème trimestre 2018. L'épicerie solidaire cherche des partenaires mécènes.